

immeubles. Rien de comparable à un nouveau centre, mais cela aurait été infiniment supérieur au bâtiment vétuste actuel qu'utilise la Société comme centre d'opérations.

On aurait pu donner à la ville de Vancouver la majeure partie du terrain pour l'aménager en parc, tout en conservant le reste pour Radio-Canada. Mais après plusieurs mois de négociations, elles durent depuis environ 15 mois, le gouvernement a consenti à remettre intégralement le terrain à la ville de Vancouver. Le gouvernement avait espéré, il est vrai, que la ville négocierait une entente avec Radio-Canada, permettant à la société d'utiliser certains de ces immeubles et une partie du terrain. Cependant, la majorité des conseillers municipaux de Vancouver a voté dernièrement contre cette proposition et je soutiens que le gouvernement a la responsabilité d'assurer de meilleurs locaux à Radio-Canada, à Vancouver.

Il y a eu un exode constant d'acteurs, de directeurs et de réalisateurs de Vancouver à Toronto. Un grand nombre des membres les plus doués du personnel de Radio-Canada à Toronto viennent de Vancouver. Je pense que s'il existait plus d'occasions pour eux sur la côte du Pacifique, nous pourrions en retenir un grand nombre et améliorer encore davantage la qualité des émissions émanant de Vancouver. Le problème peut être résolu en partie par un budget de production plus élevé, et j'en ai parlé à la Chambre. Il faudrait aussi de meilleurs aménagements et des locaux plus appropriés. Je conviens que l'emplacement du parc Kitsilano devrait préférentiellement être réservé à des fins récréatives et que Radio-Canada devrait avoir un immeuble neuf. J'admets qu'établir Radio-Canada à Kitsilano est un pis-aller.

Je le répète, la Société a vraiment besoin d'un immeuble neuf, à Vancouver, pour son bureau régional de la Colombie-Britannique et pour ses réalisations. A mon avis, si aucun accord n'est conclu avec la ville de Vancouver, le gouvernement doit fournir ailleurs des locaux, peut-être dans une bâtisse qui pourrait loger à la fois Radio-Canada et une succursale de l'Ouest de l'Office national du film. On songe, je crois, à la possibilité d'établir à Vancouver une succursale de l'Office national du film.

A cet égard, le gouvernement et Radio-Canada devraient tenir compte de l'offre faite à Radio-Canada par le président du conseil municipal de Burnaby concernant des terrains propres à servir à un centre de radio-diffusion à Burnaby. L'emplacement n'est pas

loin du centre résidentiel et il est près de toutes les grandes routes desservant la population; en réalité, la station privée de télévision dans la région est plus éloignée du centre de la ville de Vancouver que l'emplacement proposé à Burnaby. Rien ne motive particulièrement l'établissement de Radio-Canada dans la ville même de Vancouver. Mais où qu'elle se loge, le gouvernement a le devoir de s'assurer que la Société ait bientôt de nouveaux locaux si les négociations avec la ville de Vancouver avortent.

● (10.10 p.m.)

La semaine dernière, on a annoncé à plusieurs reprises que la majorité des membres du conseil municipal s'opposent fermement à ce que Radio-Canada obtienne une partie du parc Kitsilano.

M. J. B. Stewart (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État): Quand le député avait abordé le sujet, le 3 juin, il avait parlé à l'indicatif. La majorité du conseil municipal de Vancouver, affirmait-il, avait refusé à Radio-Canada l'autorisation d'occuper une partie de l'ancien emplacement du ministère de la Défense nationale à Kitsilano. Venait ensuite sa question, fondée sur ce prétendu fait.

Ce soir, ses observations—je n'oserais dire: sa question—reposit plutôt sur une hypothèse. Le mot «si» y figure au moins deux fois. Sans doute se rend-il compte que le conseil municipal n'a rien décidé une fois pour toutes. Radio-Canada, paraît-il, doit bientôt faire des démarches auprès du conseil.

Tant que le conseil municipal n'aura pas terminé son examen et rendu sa décision, toute action qui anticiperait sur cette décision serait nettement prématurée. Je crois devoir rassurer le député en lui signalant que le représentant de Vancouver-Burrard suit l'affaire de très près.

LA COLLINE DU PARLEMENT—LE STATIONNEMENT DES AUTOBUS DE TOURISME

M. Lloyd Francis (Carleton): Je voudrais signaler au ministre des Travaux publics un problème local qui se pose sur la colline du Parlement.

Chaque année, comme nous l'avons tous constaté, le nombre des écoliers et des touristes qui viennent à Ottawa et sur la colline du Parlement s'accroît à un rythme rapide. Quand ils viennent dans des autobus loués, ils descendent des véhicules devant la porte centrale et, malheureusement cette année, il est devenu nécessaire de donner l'ordre